



# L'Observatoire de la biodiversité du site Natura 2000

Marais breton, baie de Bourgneuf, île de  
Noirmoutier et forêt de Monts

Bilan de l'observatoire – n°1  
Décembre 2022



Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf  
35ter rue des sables – 85230 Beauvoir-sur-Mer  
smiramont@baie-bourgneuf.com – 02.51.39.55.62



Entre estran, dunes et marais, le site Natura 2000 est un territoire d'une biodiversité exceptionnelle, mais fragile, où l'équilibre entre la préservation de ces milieux et les activités humaines est essentiel.

L'Observatoire de la Biodiversité, porté par le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf, a pour objectif d'évaluer l'état de conservation de la biodiversité au sein du site Natura 2000 et les actions mises en œuvre en faveur de cette biodiversité. Il constitue aussi une base de connaissances ; les données qui y figurent sont destinées au grand public tout comme aux décideurs pour la mise en œuvre de politiques publiques.

Ce présent document constitue la première publication synthétique de l'Observatoire.

Mieux connaître pour mieux protéger.

Rosiane GODEFROY,  
Présidente du comité de pilotage Natura 2000

## SOMMAIRE



Le site Natura 2000	p.4
L'observatoire de la biodiversité	p.5
Les oiseaux hivernants	p.6
La Loutre d'Europe	p.7
Le Triton crêté	p.8
Les habitats	p.9
Les prairies et les MAEC	p.10
La biodiversité et le nettoyage raisonné des plages	p.11

# LE SITE NATURA 2000

Issu d'une évolution naturelle de la baie et de l'aménagement progressif par les Hommes, le site Natura 2000 « Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts » est une vaste zone humide qui se démarque par une mosaïque de paysages : une zone de marais alimentée en eau douce et en eau salée issue de la poldérisation de l'ancienne baie, une succession de milieux dunaires allant de la dune embryonnaire à la dune boisée et une zone d'estran.

Inscrite à la Convention de Ramsar depuis 2017 et appartenant au réseau Natura 2000 depuis 2004, cette zone humide est reconnue à l'échelle européenne et mondiale pour ses paysages et sa biodiversité rare et menacée.

**55 826 hectares**

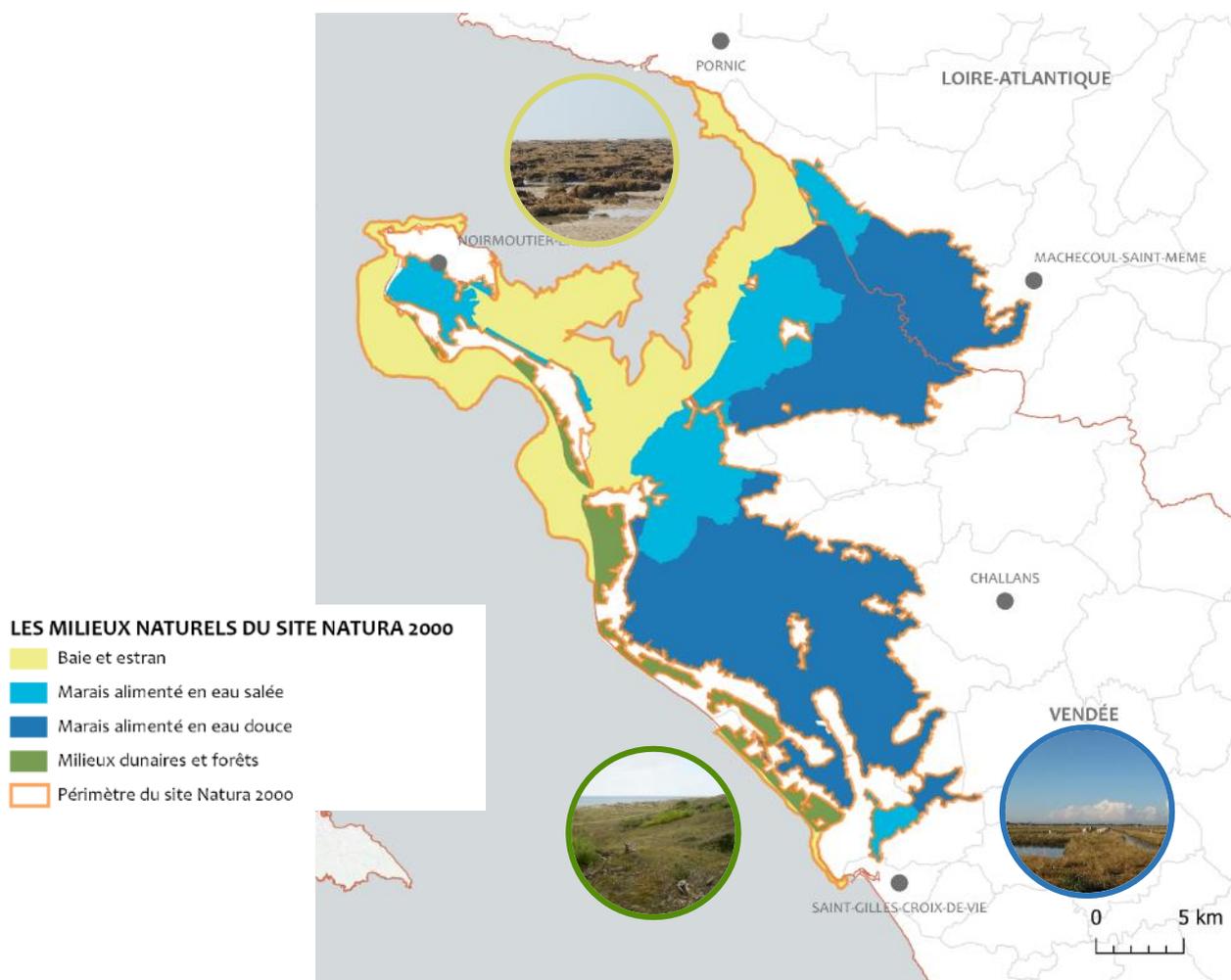
**35 300 hectares** de marais, dont  
26 600 hectares de marais doux  
8 700 hectares de marais salé  
**16 300 hectares** de baie et d'estran  
**2 600 hectares** de milieux dunaires  
et de forêts  
Des polders de cultures

**96 espèces d'oiseaux**

**5 espèces** de faune et de flore et **25 habitats** ciblés par Natura 2000 rares et/ou menacés à l'échelle de l'Europe

**2 départements**

en **Vendée** et en **Loire-Atlantique**,  
**26 communes** concernées par  
Natura 2000 pour environ **126 000 habitants**

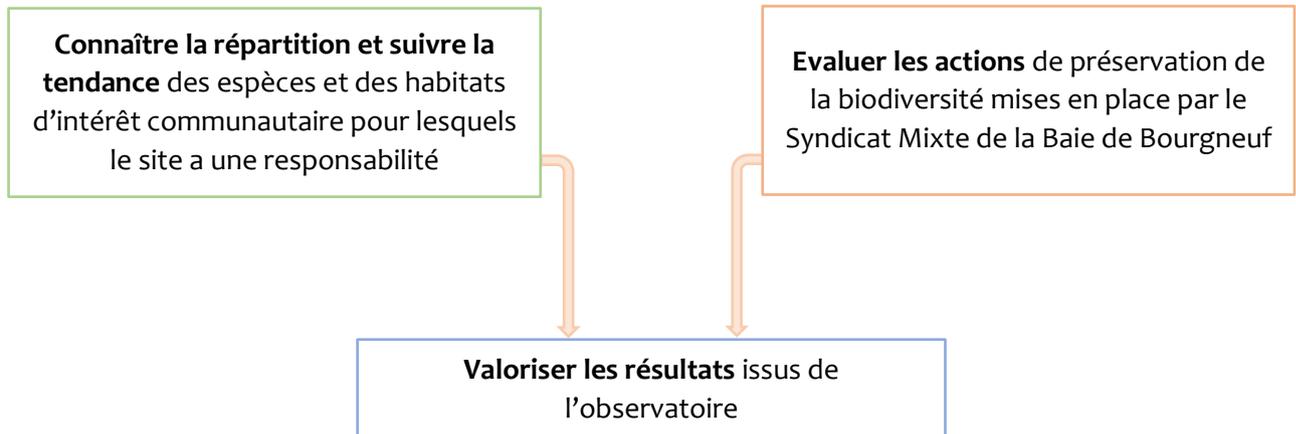


LES MILIEUX NATURELS DU SITE NATURA 2000

# L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITE

Le projet d'observatoire de la biodiversité s'inscrit dans la volonté de développer les connaissances sur les espèces et les habitats d'intérêt communautaire présents sur le site Natura 2000. Il est porté par le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf, avec l'appui du conseil scientifique du site Natura 2000.

Il a pour ambition de :



Seule la biodiversité d'intérêt communautaire est visée par l'animation du site Natura 2000, c'est-à-dire l'ensemble des espèces et des habitats cités dans les annexes des Directives européennes « Habitats-Faune-Flore » et « Oiseaux ». Le site Natura 2000 compte 25 habitats et accueille 101 espèces d'intérêt communautaire (dont 96 espèces d'oiseaux) et a une **forte responsabilité** de conservation pour :

- **La faune** : Loutre d'Europe, Triton crêté, 12 espèces d'oiseaux nicheurs et 9 espèces d'oiseaux hivernants
- **La flore** : Cynoglosse des dunes
- **Les habitats** : 13 habitats d'intérêt communautaire dont les habitats dunaires (4), les habitats de végétation annuelle des laisses de mer, les habitats marins (3) et les habitats de marais (5)

L'observatoire de la biodiversité a également pour but d'évaluer les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), ainsi que le nettoyage raisonné des plages réalisé au travers de contrats Natura 2000. Les résultats présentés dans ce bilan proviennent des suivis et analyses réalisés depuis 2021 dans le cadre de l'Observatoire de la biodiversité du site Natura 2000 sur les oiseaux hivernants, la Loutre d'Europe, le Triton crêté, les habitats et les prairies et MAEC.



VOL DE BARGES A QUEUE NOIRE (© S. MIRAMONT)

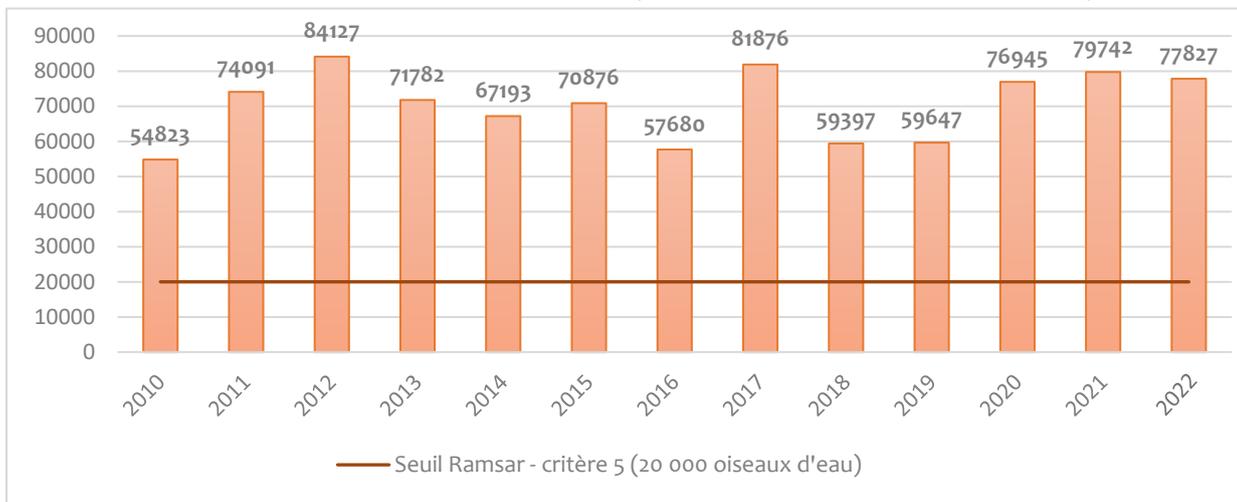
# LES OISEAUX HIVERNANTS

Chaque année, en moyenne **70 400 oiseaux d'eau appartenant à plus de 30 espèces différentes fréquentent le site Natura 2000** en période hivernale, après la période de reproduction, dont 49 100 dans la baie de Bourgneuf.

Ainsi, le site Natura 2000, et plus particulièrement la baie de Bourgneuf, se caractérise comme une **zone humide d'importance internationale** car il accueille régulièrement plus de 20 000 oiseaux d'eau (critère 5 de la Convention de Ramsar).

<b>Objectif :</b>	Suivre l'évolution des oiseaux hivernants sur le site Natura 2000
<b>Espèces :</b>	Bécasseau variable, Bécasseau maubèche, Avocette élégante, Barge à queue noire, Barge rousse, Pluvier argenté, Huîtrier pie, Courlis cendré, Bernache cravant
<b>Période :</b>	2010 – 2022
<b>Méthode :</b>	Suivi annuel à partir des données des comptages Wetlands du site Natura 2000

EVOLUTION DES EFFECTIFS DES OISEAUX HIVERNANTS ENTRE 2010 ET 2022 (DONNEES WETLANDS INTERNATIONALS 2010 – 2022)



La baie de Bourgneuf fait partie des 10 zones humides françaises les plus fréquentées par les oiseaux d'eau en hiver, parmi plus de 530 autres territoires. Le Bécasseau variable, le Bécasseau maubèche, le Pluvier argenté, la Barge à queue noire et la Barge rousse sont les principales espèces retrouvées en hiver sur l'estran. La baie de Bourgneuf est par ailleurs le **1<sup>er</sup> site d'hivernage utilisé par la Barge rousse en France.**



# LA LOUTRE D'EUROPE

La Loutre d'Europe **fréquente la quasi-totalité du territoire** à au moins une période de l'année.

La présence de la Loutre est détectée grâce à l'observation d'épreintes, c'est-à-dire ses excréments, qu'elle dépose sur les berges des étiers ou sur les ouvrages hydrauliques et avec lesquelles elle marque son territoire.

Sa présence dans le nord de l'île de Noirmoutier reste à confirmer.

NB : l'absence d'épreintes sur les stations ne signifie pas nécessairement l'absence de la Loutre dans ces secteurs.

**Objectif :** Mettre à jour la carte de répartition de la Loutre d'Europe sur le site Natura 2000

**Période :** Avril 2021 – Janvier 2023

**Lieux :** 51 stations réparties sur l'ensemble des secteurs de marais

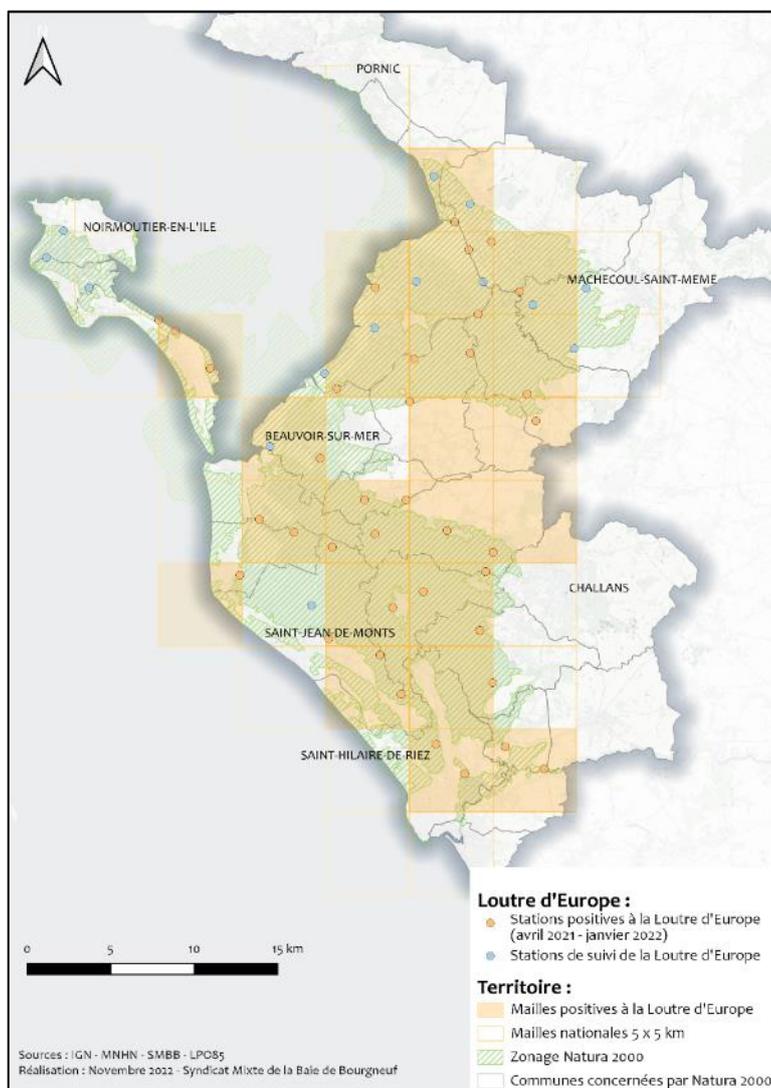
**Méthode :** Recherche d'épreintes de Loutre (excréments) sur les 51 stations

## Le suivi de la Loutre d'Europe, c'est :

### Trois saisons de

**prospection** : en avril-mai, en août-septembre et en décembre-janvier

**37 stations** sur 51 marquées par la Loutre d'Europe en 2021 soit 73% de stations marquées



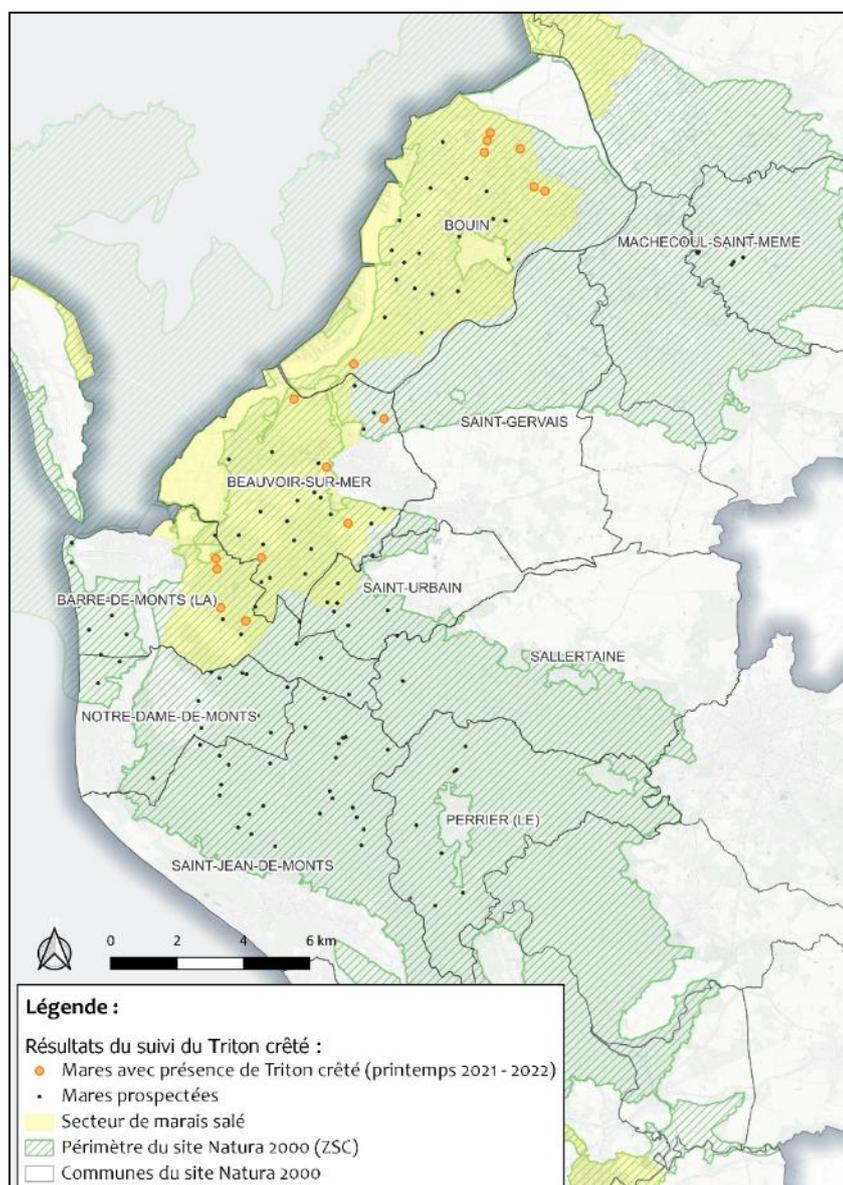
REPARTITION DE LA LOUTRE D'EUROPE SUR LE SITE NATURA 2000 ENTRE AVRIL 2021 ET JANVIER 2022

# LE TRITON CRÊTÉ

Le suivi du Triton crêté, *Triturus cristatus*, a débuté en 2021 et a permis la prospection d'un échantillon de mares sur environ 2/5 du territoire du Marais breton. Le Triton crêté n'est pas présent sur l'île de Noirmoutier.

Le suivi a permis de mettre en avant que l'espèce semble se maintenir en marais salé mais être en déclin dans le marais doux. La forte présence d'Ecrevisses de Louisiane et de poissons dans les mares prospectées du marais doux semble impacter négativement l'espèce (destruction des herbiers utiles à la ponte, prédation des œufs et larves).

<b>Objectif :</b>	Connaître la répartition du Triton crêté sur le site Natura 2000
<b>Période :</b>	Printemps 2021 et 2022. A poursuivre en 2024, 2025 et 2026.
<b>Lieux :</b>	141 mares de Bouin, Beauvoir-sur-Mer, Saint-Gervais, Saint-Urbain, La Barre-de-Monts, Notre-Dame-de-Monts, Saint-Jean-de-Monts, Le Perrier, Machecoul-Saint-Même
<b>Méthode :</b>	Recherche d'individus adultes au sein d'un échantillon de mares en Marais breton à l'aide de nasses



REPARTITION DU TRITON CRETE DANS LES SECTEURS PROSPECTES DU MARAIS BRETON AU PRINTEMPS 2021 ET 2022

**Le suivi du Triton crêté,**  
c'est :

**141 mares prospectées** en 2021 et 2022, dont **16 mares accueillant le Triton crêté**, soit 11 % des mares prospectées

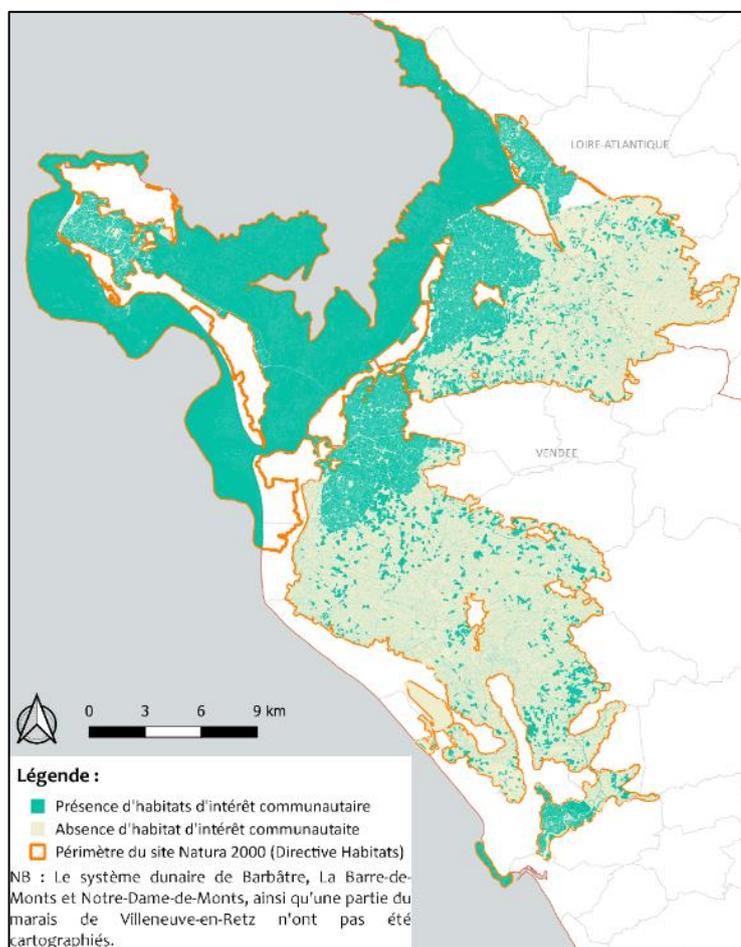
Une présence dans **15 mares du marais salé**, soit 28 % des mares prospectées en marais salé et **1 mare du marais doux**, soit 1,3% des mares prospectées en marais doux

La présence en marais salé des **3 espèces de tritons** connues historiquement : le **Triton crêté**, le **Triton marbré** et le **Triton palmé**



# LES HABITATS

De l'estran au marais, en passant par la dune et la forêt domaniale, le site Natura 2000 accueille une diversité d'habitats très importante qui en font sa richesse en biodiversité.



LES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE SUR LE SITE NATURA 2000

Le site Natura 2000, c'est 51 150 hectares d'estran, de vasières, de dunes et de marais cartographiés dont 60 % de la surface sont des habitats d'intérêt communautaire. **Le marais salé et l'estran sont des milieux particulièrement riches avec respectivement 80 % et 99 % de leur surface en habitats d'intérêt communautaire.** Parmi eux, deux habitats sont dits « **prioritaires** », car très rares à l'échelle de l'Europe : il s'agit des **dunes grises** et des **lagunes côtières** (étendues d'eau salée séparées de l'océan par une digue).

L'estran accueille également plus de 176 hectares de **récif d'Hermelles** et 350 hectares **d'herbiers de Zostères (arrachage interdit)**, deux habitats qui fournissent un ensemble de fonctions écologiques : zone de refuge, zone d'alimentation et de nurserie pour les oiseaux et les poissons...

Récifs d'Hermelles – © SMBB



Dune grise – © JC RAYNAUD



Marais – © SMBB



# LES PRAIRIES ET LES MAEC

<b>Objectif :</b>	Connaître l'évolution des surfaces de prairies naturelles et l'implication des MAEC sur le site Natura 2000
<b>Période :</b>	2014 – 2020
<b>Lieux :</b>	A l'échelle du site Natura 2000
<b>Méthode :</b>	Analyse des données de surface à partir des données publiques des déclarations agricoles



Prairie inondée - © F. SIGNORET



Barge à queue noire © R. BASQUE

Les prairies naturelles humides sont nécessaires à la flore, comme l'Orchis à fleurs lâches et le Trèfle de Micheli (espèce protégée), et à la faune du marais, et de nombreuses espèces d'oiseaux utilisent les prairies en période de reproduction.

C'est le cas de la Barge à queue noire : 60 % de la population nicheuse nationale est en Marais breton, notamment grâce au maintien de l'eau dans les zones basses des prairies au printemps, dans lesquelles elle vient s'alimenter.

**Les surfaces agricoles** au sein du site Natura 2000, c'est :

**24 000 hectares** de surfaces agricoles dont

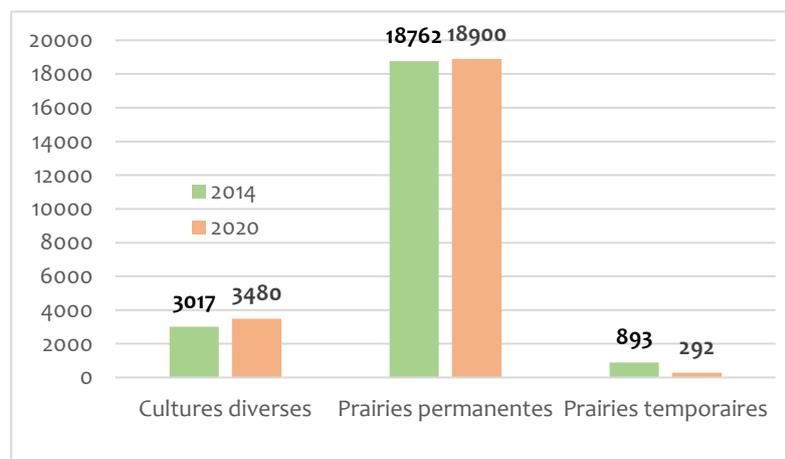
**20 300 hectares** de prairies naturelles et **3300 hectares** de cultures

Source : DRAAF, millésime 2015-2019

**Evolution des surfaces entre 2014 et 2020 :**

La surface en prairies permanentes, ou naturelles, est **relativement stable** entre 2014 et 2020 (+ 0,7 % sur la période).

On observe une **forte diminution des surfaces en prairies temporaires**, ou prairies semées de moins de 6 ans (- 77 % sur la période) et une augmentation de 15 % des surfaces en cultures soit **463 ha de prairies en moins** depuis 2014.



EVOLUTION DES SURFACES DE CULTURES ET DE PRAIRIES ENTRE 2014 ET 2020 (DONNEES RPG 2014-2020)

**Rappel :** en site Natura 2000, tout projet de retournement de prairies naturelles est soumis à procédure administrative et ce, dès le premier mètre carré. Les exploitants et particuliers doivent se rapprocher de la DDTM avant tout retournement de prairie.

Les MAEC permettent d'accompagner financièrement les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques agricoles respectueuses des enjeux de biodiversité sur le territoire. Au sein du site Natura 2000, les MAEC s'adressent aux éleveurs et aux sauniers et s'appliquent sur les **prairies permanentes**, sur les **marais salants** et les cultures qui font l'objet d'une **reconversion en prairies**.

## Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques sur le site Natura 2000 :

**304** exploitations engagées dont **240** éleveurs et **64** sauniers

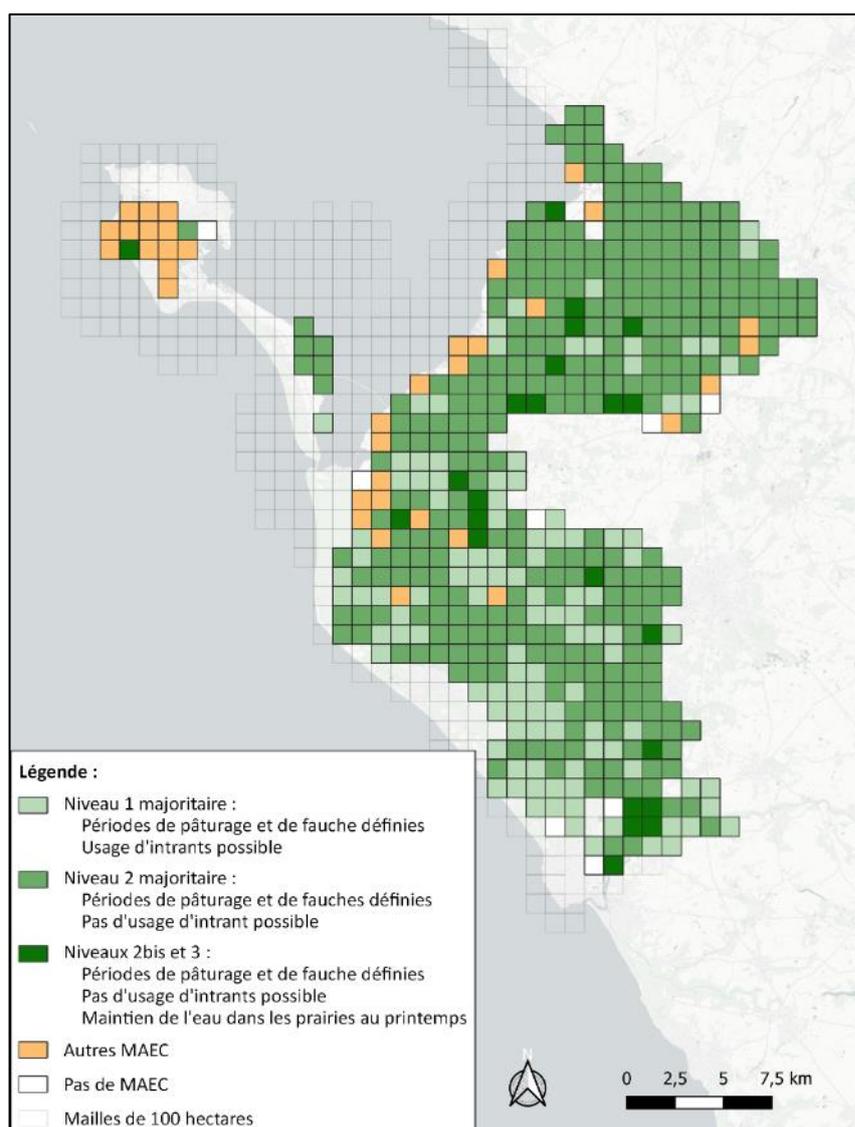
**15 600 hectares** engagés, soit **62 % de la surface agricole totale**

**73 % des prairies permanentes** du site sont engagées en MAEC

**74% des surfaces engagées** en MAEC le sont **sur des contrats exigeants, sans fertilisation**, et 10 % le sont sur des mesures de **maintien de l'eau dans les parties basses des prairies**

Source : DRAAF, millésime 2015-2019

Les mesures les plus exigeantes qui nécessitent de maintenir de l'eau dans les parties basses des prairies sont aussi les mesures les plus favorables à la biodiversité pour le développement de la flore des prairies humides, la nidification des oiseaux et la reproduction des amphibiens.



CARTE DES ENGAGEMENTS MAEC MAJORITAIRES PAR MAILLE DE 100 HECTARES (DONNEES DRAAF MILLESIME 2020)

# LA BIODIVERSITÉ ET LE NETTOYAGE RAISONNÉ DES PLAGES

Les plages sont des milieux naturels accueillant de nombreuses espèces de faune et de flore. Les algues et débris laissés à chaque marée, que l'on appelle aussi **laisses de mer**, sont à la base de cette biodiversité.

En effet, la laisse de mer, en se décomposant et en enrichissant le sol, permet à la végétation du haut de plage de se développer. C'est l'**habitat de végétation annuelle des laisses de mer**.

Cet habitat d'intérêt communautaire joue notamment un rôle majeur dans le maintien du trait de côte et le développement du système dunaire en captant le sable.

**Objectif :** Suivre la nidification du Gravelot à collier interrompu et l'Euphorbe péplis

**Evaluer l'effet du nettoyage raisonné sur la biodiversité des plages**

**Période :** 2015 - 2022

**Lieux :** Les plages des communes de l'île de Noirmoutier et de La Barre-de-Monts à Saint-Hilaire-de-Riez

**Méthode :** Comptage annuel du nombre de couples nicheurs de Gravelot à collier interrompu et de pieds d'Euphorbe péplis

**Evaluation de l'habitat des laisses de mer tous les 5 ans**

## Les **contrats Natura 2000** pour le nettoyage raisonné des plages :

C'est pour préserver la biodiversité des plages que Natura 2000 encourage le nettoyage manuel via les « **contrats plage** ».

Les plages des communes souhaitant s'engager pour leur nettoyage raisonné sont classées selon les enjeux écologiques qui s'y trouvent, à savoir les **enjeux d'habitats de végétation annuelle des laisses de mer ou de nidification du Gravelot à collier interrompu**.

Sur toutes les plages engagées pour un nettoyage raisonné, un **nettoyage manuel** est effectué. Pour les plages ciblées à enjeu de nidification de Gravelot à collier interrompu, aucune intervention n'est réalisée du 1<sup>er</sup> avril au 31 août afin **d'éviter le dérangement et le piétinement des nids**. Sur les autres plages sans enjeu de biodiversité, les plages peuvent être nettoyées mécaniquement.

Les contrats plages permettent aussi la **protection du haut de plage** pour favoriser le développement de l'habitat de végétation annuelle des laisses de mer et donc le développement du système dunaire.

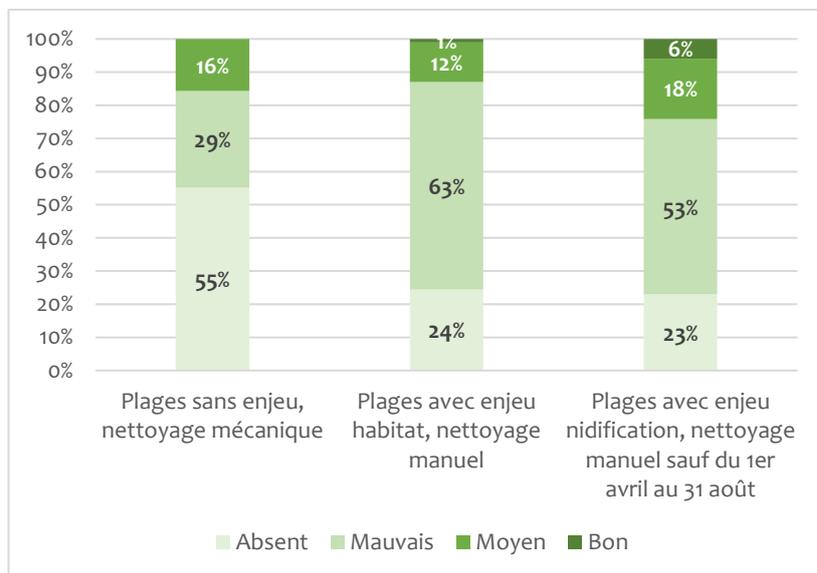


**Les contrats plage** sur le site Natura 2000, c'est :

**Cinq communes littorales** engagées sur la période 2017 – 2021

pour **27 kilomètres de plages** nettoyées manuellement en faveur de la biodiversité

**+ 20% de linéaire de plage accueillant l'habitat** de végétation annuelle des laisses de mer entre 2017 et 2021.



La majorité (55%) des plages **nettoyées mécaniquement n'ont pas d'habitat** de végétation annuelle des laisses de mer. L'habitat, lorsqu'il est présent, est en moins bon état que sur les plages nettoyées manuellement.

A l'inverse, l'habitat de végétation annuelle des laisses de mer **en bon état** se trouve uniquement sur les plages **nettoyées manuellement**.

ETAT DE L'HABITAT DE VEGETATION ANNUELLE DES LAISSES DE MER EN FONCTION DES MODALITES DE NETTOYAGES APPLIQUEES

L'habitat de végétation annuelle des laisses de mer est un habitat fragile et son état est fortement impacté par le piétinement. Par ailleurs, **le nettoyage manuel des plages favorise la présence et la qualité de l'habitat dans lequel niche le Gravelot à collier interrompu.**

**Les hauts de plages du site Natura 2000, c'est aussi :**

Le lieu de nidification du **Gravelot à collier interrompu**

avec **22 à 52 couples nicheurs** sur toutes les plages du site Natura 2000

et le lieu d'expression de l'**Euphorbe péplis**, plante protégée à l'échelle nationale, avec **1 à 262 pieds observés** depuis 2018 sur quelques plages du site Natura 2000

Sur le site Natura 2000, l'Euphorbe péplis n'est présente que sur les plages **nettoyées manuellement**



# SOURCES

## Données Wetlands Internationals :

Données issues des comptages annuels réalisés en Vendée et Loire-Atlantique entre 2010 et 2022. Données transférées par la **Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) France** et par le **Groupe Naturaliste Loire-Atlantique**.

Merci à la LPO Vendée, l'association Hironnelle, Bretagne Vivante, CPN (Connaître et Protéger la Nature) des Landes, CPN les Mulots Chevelus, la Commission Syndicale de Grande Brière Mottière, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire-Atlantique, le Groupe Naturaliste Loire-Atlantique, la LPO Loire-Atlantique, l'Office Français de la Biodiversité, Parc Naturel Régional de Brière, Syndicat Intercommunal de Chasse au Gibier d'Eau de la Basse Loire Nord et la Société Nationale de Protection de la Nature pour leur participation aux comptages Wetlands.

Synthèses annuelles des comptages en France consultables ici : <https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/connaissance-des-especes-sauvages/suivis-ornithologiques/oiseaux-d-eau/wetlands-international/telechargez-les-bilans-wetlands>

## Données de Loure d'Europe :

MATHIEU, T. et RABOURDIN, M. (2021). Observatoire de la biodiversité du site Natura 2000. Suivi de la Loure d'Europe sur le site Natura 2000 « Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts » - année 2021. Rapport tranche ferme. Janvier 2022.

## Données de Triton crêté :

CAILLAUD, M. (2021). Suivi du Triton crêté sur le site Natura 2000 « Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts », et caractérisation des mares. Juin 2021.

MIRAMONT, S. et BEILVERT, E. (2022). Etude de la répartition du Triton crêté. Site Natura 2000 « Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts ». Deuxième année de suivi – printemps 2022.

## Cartographies des habitats :

BARRILE, A-L. (2021). Cartographie des habitats benthiques des sites Natura 2000 : Marais salants de Guérande, Traict du Croisic et dunes de Pen Bron (FR5200627), Marais du Mès, baie et dunes de Pont-Mahé et étang de Pont-de-Fer (FR5200626), Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts » FR5200653). Bio-Littoral. Volume 1 (version 3 – octobre 2021)

BURGUIN, E. et BEDOUE, F. (2021). Cartographie des habitats naturels et d'intérêt communautaire des secteurs salés du site Natura 2000 « Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts ». Rapport final

TILY, A. (2011). Site Natura 2000 FR5200653 – Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts – Cartographie des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire du Marais breton – Tome II, atlas cartographique – BIOTOPE – Février 2011

## Données Registre Parcellaire Graphique :

Données issues du Registre Parcellaire Graphique fournies par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Pays de la Loire, millésime 2015-2020.

Données publiques issues du Registre Parcellaire Graphique pour 2014 et 2020.

### **Données habitats de végétation annuelle des lasses de mer :**

RABOURDIN, M. et BLANCHET, M. (2021). Diagnostic écologique : Habitat des lasses de mer et nettoyage des plages. Septembre 2021.

*Les rapports sont consultables sur demande au Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf*



**Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf**

35ter rue des Sables  
85230 Beauvoir-sur-Mer  
02.51.39.55.65

[contact@baie-bourgneuf.com](mailto:contact@baie-bourgneuf.com)

[www.baie-bourgneuf.com](http://www.baie-bourgneuf.com)



ECHASSE BLANCHE © S. MIRAMONT

Avec le soutien financier de :

